

CCSE extraordinaire ARL PSE 16 décembre 2020

Ce CCSE extraordinaire concernant le PSE Auchan 2022 a permis :

- un retour des expertises demandées par les élus, où finalement la Direction ne répond pas vraiment à la prise en compte de nos questions et interrogations. Les rapports d'expertises ont nourris les avis défavorables unanimes. Peu de perspectives d'améliorations sinon que tout sera fait pour limiter au maximum les départs contraints.
- quelques explications concernant GCA, mais aussi le cumul de changements quasi simultanés d'outils informatiques, avec Odyssey qui perturbe GCA, mais aussi une prise en compte de bascules informatiques qui ne doivent plus être aussi volumineuses.
- tout comme le constat d'une mauvaise planification des compétences des ressources DSI sur les bons projets au bon endroit, au bon moment
- un suivi régulier qui sera mis en place au local via les CSE, et au national, via le CCSE, tout comme les CSSCT et CSSCTN
- des explications sur l'Accord des mesures d'accompagnement PSE, qui reste un accord très technique donc peu aisé à appréhender par tous, mais un Accord signé par 4 Organisations Syndicales sur 5.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus **CFTC** pour plus de détails !

vos élus CFTC, partenaires de vie professionnelle toujours à votre écoute !

Hervé Scoubart-DSC CFTC ARL